



Communiqué de presse

Embargo: 4.7.2019, 8h30

Protection sociale / Situation économique et sociale de la population

Rapport social statistique suisse 2019

Rapport social statistique suisse 2019: vieillesse et maladie font augmenter les dépenses sociales

Le 3e Rapport social statistique suisse fait apparaître une hausse tendancielle du chômage de longue durée et la progression du nombre de ménages monoparentaux. Sur fond de croissance économique modérée, le taux de pauvreté a augmenté, tandis que le taux d'aide sociale est resté stable. Parallèlement à l'augmentation de la population de plus de 65 ans, les dépenses sociales pour la vieillesse et la maladie se sont accrues. Ces résultats sont issus de l'édition 2019 de cette synthèse publiée chaque quatre ans par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Entre 1996 et 2017, la croissance économique a alterné entre de longues phases de croissance et de courtes périodes de recul. La répartition des inégalités de revenus est restée stable. Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) a fortement progressé entre 2001 et 2003 et entre 2008 et 2010. Depuis 2013, ce taux s'est stabilisé pour s'établir à 4,7% en 2018. Le chômage de longue durée, tendanciellement en hausse ces dernières années, affecte davantage les travailleuses et travailleurs âgés.

Ces évolutions interviennent alors que la population a crû de 19,8% depuis 1996 pour s'élever à 8,5 millions d'habitants en 2017. Les personnes âgées sont toujours plus nombreuses. Ce vieillissement est toutefois ralenti par une augmentation de la population étrangère en général plus jeune. En 2017, on comptait parmi les Suissesses et les Suisses 37 personnes âgées (65 ans et plus) pour 100 personnes en âge de travailler (20-64 ans); ce rapport se montait à 11 pour 100 pour les étrangères et les étrangers.

La structure des foyers a aussi évolué ces dernières années. Même s'ils restaient minoritaires en 2017 (4,5% des ménages privés), le nombre de ménages monoparentaux a augmenté de plus de 50% depuis 1990. Quant aux mariages et divorces, leur nombre est resté relativement stable. En 2017, 42,4% de la population était mariée et 8,4% divorcée. On relève également que les parents sont de plus en plus âgés à la naissance de leur premier enfant et que les naissances hors mariage progressent.

La pauvreté touche 8,2% de la population

En 2017, 8,2% de la population et 4,3% de la population active occupée étaient touchées par la pauvreté en termes de revenu. Depuis 2014, le taux de pauvreté a augmenté. Comme observé jusqu'ici, les personnes les plus concernées par la pauvreté étaient les personnes seules, les personnes vivant dans un ménage monoparental avec des enfants mineurs, les personnes sans formation postobligatoire et celles qui vivaient dans un ménage sans personnes actives occupées.

Parallèlement, le taux d'aide sociale pour l'ensemble de la population est resté stable depuis 2005 et atteignait 3,3% en 2017. Il a toutefois augmenté pour les enfants et les personnes âgées de 46 à 64 ans. Par ailleurs, entre 2008 et 2017, la part des bénéficiaires qui étaient actifs occupés a diminué et la durée d'octroi des prestations de l'aide sociale s'est allongée. Le taux d'aide sociale n'est que faiblement influencé par les périodes de croissance économique ou de recul économique.

Une personne sur 20 souffre de solitude

Depuis 2014, le revenu à disposition des personnes pour la consommation ou d'éventuelles économies, soit le revenu disponible, a stagné; il se montait à 4121 francs mensuels par personne en 2016. Dans ce contexte, 4,9% de la population souffrait de solitude et, en 2016, pour 6,0% de la population, il n'était pas possible de voir des amies et amis, des membres de la famille ou des connaissances une fois par mois.

En ce qui concerne l'ensemble des conditions de vie, en 2016, 3,6% de la population cumulait des désavantages dans différents domaines de l'existence tels que la situation financière, le logement, le travail et la formation, la santé, les relations sociales, la participation sociale et politique, la sécurité personnelle et le bien-être. Cette proportion était particulièrement élevée pour les personnes au chômage, à faibles revenus et sans formation postobligatoire.

Dépenses pour la protection sociale de 175 milliards de francs

Globalement, les dépenses pour la protection sociale continuent d'augmenter. Elles ont atteint 175 milliards de francs en 2017, ce qui correspond à 26,1% du PIB. Ce sont surtout les risques et les besoins liés à la vieillesse et à la maladie qui ont fait progresser les dépenses sociales. Ces deux domaines représentaient respectivement 42,4% et 31,7% du total des prestations sociales en 2017. Les dépenses pour le chômage, quant à elles, ne connaissent pas de tendance à la hausse et ce malgré un nombre de plus en plus important de personnes au chômage au sens du BIT.

Dans le domaine de l'invalidité, depuis le milieu des années 2000, les dépenses sont stables, tandis que les dépenses pour l'aide sociale économique et les prestations complémentaires à l'AVS/AI ont augmenté. Les prestations nettes de l'aide sociale économique et des prestations complémentaires s'élevaient, en 2017, à respectivement 2,8 et à 4,9 milliards de francs.

À titre de comparaison, en Europe (UE-28), les dépenses sociales sont, dans l'ensemble, plus élevées et représentent 27,1% du PIB: comme en Suisse, elles ont aussi augmenté principalement dans les domaines de la vieillesse, en raison du vieillissement de la population, et de la santé.

Les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS) et une sélection de résultats sur la pauvreté et les conditions de vie en Suisse sont actualisés conjointement avec la nouvelle édition du Rapport social statistique suisse.

Le Rapport social statistique suisse

Le Rapport social statistique suisse a été publié pour la première fois par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2011. C'est un postulat déposé par le conseiller national Stéphane Rossini en 2001 qui en est à l'origine (Postulat Rossini. 01.3788-Législature. «Rapport social»). Ce postulat demandait qu'un rapport social soit produit une fois par législature et décrivait, dans les grandes lignes, son contenu. Suivant ce mandat, le Rapport social statistique suisse est paru une seconde fois en 2015; le présent rapport représente donc la troisième édition.

Les informations présentées dans le Rapport social statistique suisse doivent favoriser une meilleure compréhension du champ des politiques sociales. Les statistiques sélectionnées dans le cadre de cette publication décrivent les principales évolutions économiques et sociodémographiques de la Suisse, les conditions de vie de la population, le fonctionnement et le financement du système de sécurité sociale ainsi que les groupes à risque d'exclusion sociale. Pour l'édition 2019, les indicateurs présentés ont été repensés et réorganisés: on y trouve des informations supplémentaires sur le logement, sur les risques pour la santé au travail, sur les relations sociales, sur la pauvreté avant transferts sociaux ou encore sur le cumul de désavantages dans l'existence.

Les Comptes globaux de la protection sociale

Le Rapport social statistique suisse contient entre autres aussi des informations tirées des Comptes globaux de la protection sociale (CGPS). Dans le cadre de ces derniers et parallèlement au Rapport social, une publication séparée est établie sur les finances de la protection sociale. La méthodologie utilisée pour ce faire repose sur le «Système européen de statistiques intégrées de la protection sociale» (SESPROS), lequel permet de comparer les résultats au plan international.

La protection sociale comprend ici toutes les interventions d'organismes publics ou privés destinées à protéger les ménages contre des risques sociaux. Les prestations sociales sont classifiées selon leurs buts (risques et besoins couverts), par exemple l'invalidité, les survivants, la vieillesse ou la maladie/soins de santé. Ces interventions doivent répondre au critère de la solidarité sociale (effet de redistribution) ou doivent être obligatoires en vertu d'une loi ou d'une convention collective.

Pauvreté et conditions de vie

Parallèlement à la publication du Rapport social, l'OFS actualise divers indicateurs sur la distribution des revenus, la pauvreté, les privations matérielles, l'exclusion sociale et les conditions de vie sur la base de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) 2017. Les personnes participant à cette enquête sont interrogées quatre années de suite, ce qui permet de suivre l'évolution de leurs conditions de vie et d'en décrire les changements importants.

Renseignements

Rapport social statistique suisse:

Nora Meister, OFS, Section Analyses sociales,

tél.: +41 58 467 25 50, e-mail: nora.meister@bfs.admin.ch

Pauvreté et conditions de vie:

Martina Guggisberg, OFS, Section Analyses sociales,

tél.: +41 58 463 62 38, e-mail: martina.guggisberg@bfs.admin.ch

Comptes globaux de la protection sociale:

Basil Gysin et Michele Adamoli, OFS, Section Analyses sociales,

tél.: 058 463 69 89 et 058 463 62 34,

e-mail: basil.gysin@bfs.admin.ch et michele.adamoli@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelles parutions

- Rapport social statistique suisse, numéro OFS: 1201-1900, prix: fr. 25.40
- Les dépenses pour les prestations sociales ont augmenté de 2,2%, OFS actualités, numéro OFS: 1093-1700, prix: gratuit

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Rapport social statistique suisse 2019: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0072

Pauvreté et conditions de vie en 2017: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0070

Comptes globaux de la protection sociale: www.bfs.admin.ch/news/fr/2019-0074

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

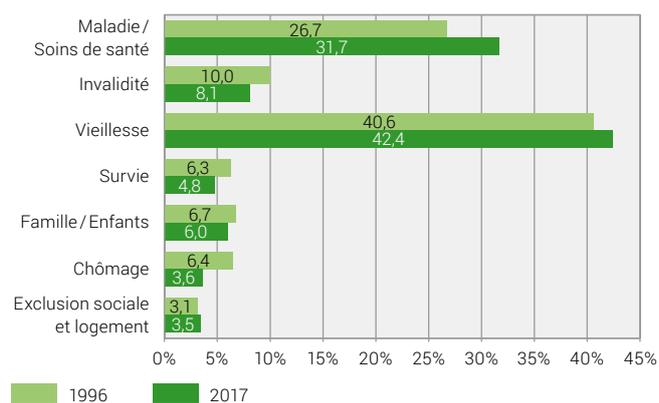
Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a eu accès, trois jours avant leur publication, aux informations statistiques contenues dans ce communiqué de presse.

Dépenses sociales, par fonction, en 1996 et en 2017

Total=100%

G1



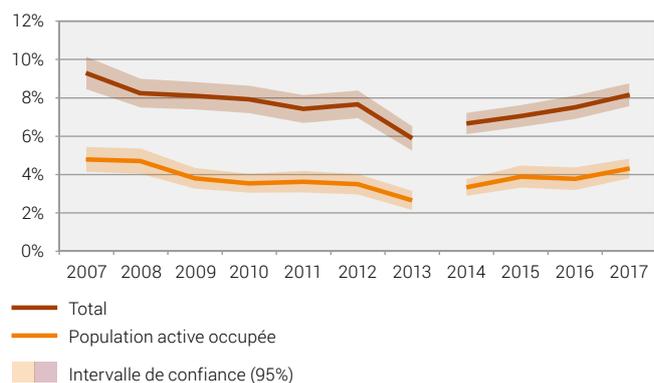
Source: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

© OFS 2019

Évolution du taux de pauvreté, de 2007 à 2017

Population totale et population active occupée

G2



Suite à des adaptations méthodologiques de la base de données SILC, tous les indicateurs à partir de SILC 2014 ne sont plus directement comparables avec les années précédentes. Les personnes actives occupées correspondent ici aux personnes âgées de 18 ans et plus qui, l'année précédant l'enquête, ont exercé une activité dépendante ou indépendante durant plus de la moitié des mois (statut d'activité le plus fréquent).

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC), sans prise en compte du loyer fictif

© OFS 2019